

RAPPORT DE SYNTHÈSE

de l'auto-évaluation des cursus de
l'Année préparatoire et du Diplôme (EFLE)
de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

1. Contexte et périmètre du processus d'auto-évaluation

A la demande de l'actuelle Directrice de l'EFLE et en accord avec le Décanat, l'auto-évaluation a porté sur les deux programmes ci-après :

1. **L'Année préparatoire**, un programme court d'une année à plein temps (60 ECTS) qui, comme son nom l'indique, sert de préparation à des études en français, ou plus généralement permet d'acquérir une maîtrise de niveau B1 en français. Dans ce sens, elle représente un service de la Faculté des lettres aux autres facultés de l'UNIL, dans la mesure où elle permet à nombre d'étudiant·e·s d'acquérir le niveau en français exigé pour leur immatriculation lorsqu'ils sont titulaires d'un titre de fin d'études secondaires étranger (RLUL, art. 80).
2. **Le Diplôme de FLE**, un cursus de la Faculté, débouchant sur un grade de l'UNIL représente une formation exigeante, centrée exclusivement sur la discipline FLE, au contraire du Baccalauréat universitaire ès Lettres qui est, lui, pluridisciplinaire. L'étudiant·e ayant réussi le Diplôme peut intégrer le cursus du Baccalauréat universitaire ès Lettres, même si le titre qu'il présente ne lui permettrait pas ou exigerait l'examen complémentaire des universités suisses (ECUS).

L'objectif attendu de ces auto-évaluations était de saisir le plus objectivement possible les deux programmes à la fois dans leur conception et dans leur fonctionnement en réunissant différentes informations trop rarement présentées globalement.

Par ailleurs, l'évaluation de ces deux programmes s'étant déroulée peu avant un changement en termes de gouvernance, il s'agissait également avant tout de dresser un bilan et de documenter la situation actuelle afin de disposer d'informations pouvant servir d'outils de pilotage sans pour autant déterminer de manière trop fermée certaines orientations stratégiques qu'il incombera à la future gouvernance de définir.

2. Déroulement du processus d'auto-évaluation

L'autoévaluation des programmes de l'Année préparatoire et du Diplôme de français langue étrangère s'est déroulée sur l'année académique 2016-2017. Elle a impliqué plus ou moins directement toutes les actrices et acteurs de l'Ecole de français langue étrangère (EFLE) mais surtout la Commission d'autoévaluation nommée par le Conseil de l'EFLE et comprenant quatre enseignant·e·s, deux étudiant·e·s connaissant les deux programmes et deux personnes de soutien.

Quant aux fonctionnements des deux programmes, la Commission d'évaluation (CAE) a tenté de les saisir et de les évaluer en proposant aux étudiant·e·s (y compris d'anciens étudiant·e·s), aux enseignant·e·s et au personnel administratif et technique des questionnaires en ligne. Six questionnaires ont ainsi été conçus par la CAE, dont chacun comprend des questions fermées et des questions ouvertes. Les questionnaires aux étudiant·e·s comprennent une bonne quarantaine de questions, une bonne vingtaine pour ceux aux anciens étudiant·e·s, aux enseignant·e·s et au personnel administratif et technique. Ces questionnaires ont été dépouillés et analysés avec grand soin.

3. Bilan des auto-évaluations

D'une manière générale, les deux programmes sont évalués à 7.97 sur 10 pour l'évaluation globale de l'Année préparatoire; 6.65 et 8.14 sur 10 respectivement pour les deux années de Diplôme. Les Alumni, de leur côté, déclarent à 90.5% qu'ils recommanderaient l'EFLE à leurs amis et leurs proches et attribuent la note de 5.73 sur 7 à l'impact positif de leur Diplôme sur leur recherche d'emploi. Les enseignant·e·s insistent sur les liens qu'ils établissent entre enseignements à l'EFLE et recherche (tout en notant qu'ils sont parfois indirects) et 24 enseignant·e·s sur 26 disent que l'enseignement à l'EFLE correspond à leurs aspirations. Le personnel administratif juge très majoritairement ses conditions de travail bonnes et ses relations avec les étudiant·e·s et les enseignant·e·s satisfaisantes. Néanmoins, les fonctionnements des deux programmes posent quelques problèmes.

Pour l'année préparatoire, les deux problèmes fondamentaux (d'ailleurs liés) résident d'une part dans les effectifs et d'autre part dans la très grande hétérogénéité des formations antérieures des étudiant·e·s. Les 86 étudiant·e·s de l'Année préparatoire 2016-2017 sont répartis en trois groupes pour les enseignements de langue. Etant donné l'importance accordée à l'enseignement du texte écrit (tant en production qu'en compréhension) la taille des trois groupes rend le travail exigeant, compte tenu justement de l'hétérogénéité des parcours antérieurs, de la diversité des langues et des difficultés sociales (administratives, économiques, etc.) souvent rencontrées par les étudiant·e·s. On peut d'ailleurs se demander si certains des étudiant·e·s de l'Année préparatoire les plus désarçonnés par le type d'enseignement qu'ils y reçoivent - et les moins expérimentés en littérature numérique - ont répondu au questionnaire ou s'ils figurent dans les 55% qui n'ont pas répondu. En effet, si une grande majorité des étudiant·e·s de ce programme ont une formation universitaire antérieure, il faut relever qu'il leur est souvent très difficile de s'appuyer sur la culture académique déjà acquise pour apprendre la nôtre. En effet, il ne faut pas minimiser la grande diversité des objectifs des formations universitaires des différents pays de provenance des étudiant·e·s. La trajectoire d'acculturation exigée en une année représente pour plusieurs d'entre eux un obstacle difficile à franchir et requiert des enseignant·e·s une attention et une énergie pédagogiques très exigeantes.

Pour le Diplôme FLE, il semble que l'intégration des disciplines de référence du français (littérature, linguistique, culture, didactique) à l'acquisition de la langue française dépasse parfois les objectifs d'apprentissage des étudiant·e·s. Les étudiant·e·s qui se contenteraient de cours de langue (en particulier, de grammaire) sont avant tout des étudiant·e·s visant des objectifs non universitaires mais que leur niveau de français a placé·e·s, à leur entrée à l'EFLE, au Diplôme. Puisque des aménagements de programme peuvent être organisés avec la conseillère aux études, qu'une partie de ces étudiant·e·s quittent le diplôme après une année (souvent pour poursuivre un objectif établi dès le départ et étudier ailleurs) et qu'une autre partie découvre les disciplines de référence avec un plaisir grandissant, les difficultés vont en diminuant et semblent à peu près résolues en seconde année. Notons par ailleurs que le fait que la première année de Diplôme soit à la fois celle qui semble poser quelques problèmes et celle qui a obtenu le plus haut pourcentage de réponse (62%) permet de mettre en évidence d'une part l'investissement des étudiant·e·s dans ce cursus et d'autre part la qualité du processus d'évaluation mis en place. L'importance accordée par l'ensemble des acteurs du Diplôme de FLE au travail approfondi - sorte de mémoire de fin d'étude qui sanctionne la fin du Diplôme par une démonstration de l'appropriation de savoirs et de savoir-faire à la fois langagiers et disciplinaires - témoigne de la qualité de cette stratégie pédagogique.

L'autre problème posé par le Diplôme tient à la difficulté de le faire reconnaître hors de la Faculté des lettres. L'accès à la formation pour l'enseignement au secondaire 1 en Suisse (années 5 à 3 en France, 7 à 9 en Allemagne) est subordonné à l'obtention d'un Baccalauréat universitaire ès Lettres et à un certain nombre de crédits effectués dans la discipline que la personne souhaite enseigner. Si les 120 ECTS permettent formellement de remplir les conditions fixées par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique pour l'enseignement du français langue seconde dans l'enseignement secondaire, le Diplôme de FLE et ses 120 ECTS n'est pas l'équivalent d'un Baccalauréat universitaire ès Lettres. Dans la pratique, il faut donc que les personnes candidates à

l'immatriculation dans une Haute école pédagogique aient un titre (en général étranger) reconnu comme équivalent au Baccalauréat universitaire ès Lettres pour que les Hautes écoles pédagogiques suisses alémaniques et tessinoises puissent accepter l'inscription et se poser la question de la formation en français offerte par le Diplôme. De plus, les HEP peinent à reconnaître cette formation et tendent à demander aux candidats à l'inscription des compléments d'étude dans la discipline français moderne. Il reste qu'il y a très peu d'accès au français langue seconde au secondaire 1 en Suisse romande, à l'exception des classes liées à l'intégration des enfants nouvellement arrivés.

A l'avenir, l'EFLE devrait pouvoir affronter ce problème et se donner les moyens, en réaménageant les cahiers des charges, d'établir des échanges avec ces différentes Hautes écoles pour mieux faire connaître la formation offerte. Le fait que la Haute école pédagogique Vaud reconnaisse très bien la formation de l'EFLE (ce qui témoigne des liens établis avec cette institution, notamment grâce à la collaboration régulière avec une Privat Doceante), présage du meilleur.

4. Résumé de l'avis des expert·e·s internes et externes

Les expertes internes soulignent la qualité de la démarche réflexive et participative menée par l'EFLE et l'efficacité générale du processus d'évaluation des deux formations. Elles recommandent de partir des forces et faiblesses identifiées pour envisager avec plus d'acuité le développement futur des deux programmes et améliorer ainsi le Plan de développement.

Les expert·e·s externes soulignent la satisfaction importante des différents usagers des deux programmes, l'existence de bonnes relations de travail et de vie à l'EFLE. Cette expertise met en évidence la conception spécifique des deux programmes dans le paysage helvétique et plus généralement francophone par l'intégration d'objectifs de formation langagière et de formation disciplinaire en linguistique, littérature, didactique et culture. A leurs yeux, une recherche fondamentale dans le domaine du FLE exploitant mieux cette spécificité fait défaut à l'EFLE.

Pour l'Année préparatoire, les expert·e·s préconisent de diversifier les enseignements liés à l'acculturation académique (écriture, prise de notes, etc.) pour les rendre plus opératoires par rapport à la diversité des pratiques académiques des différentes facultés de l'UNIL. L'EFLE gagnerait à s'inscrire dans le champ de recherche et d'enseignement du domaine du «français sur objectifs universitaires (FOU)», ce qui pourrait l'amener à mieux analyser la manière dont la diversité linguistique et culturelle peut être prise en compte dans une université comme celle de Lausanne. La question de l'évolution du nombre et du niveau des étudiant·e·s pourrait être traitée en précisant un profil d'entrée ou à l'opposé en diversifiant l'offre d'enseignement, mais les deux mesures paraissent toutes deux difficiles à mettre à œuvre.

Pour le Diplôme, notamment pour sa seconde année, les expert·e·s relèvent que les enseignements offerts tiennent souvent aux recherches des enseignant·e·s plus qu'à une analyse de la réalité langagière des étudiant·e·s. Le recrutement de personnes menant et finalisant des recherches liées aux contextes migratoires et à l'appropriation des langues dans ce genre de contexte pourra, à terme, corriger ce problème. Par ailleurs, un dépassement des intérêts et spécialités individuels est également souhaitable. Les expert·e·s soulignent l'importance d'élargir le programme du Diplôme en mettant sur pied un accompagnement des étudiant·e·s en dehors des cours.

Les expert·e·s préconisent également que les deux formations contribuent à un projet général de formation, tout en admettant que les deux formations puissent être suivies indépendamment l'une de l'autre par un grand nombre d'étudiant·e·s.

5. Résumé de la prise de position de la Faculté

Les éléments d'évaluation qui ont été discutés dans le cadre du processus s'avèrent très productifs pour penser de futurs développements. La Faculté estime que, dans une perspective de bilan intermédiaire, le mandat de la Commission a été accompli avec succès.

En ce qui concerne l'Année préparatoire, le Décanat partage l'avis des expert·e·s externes selon lequel un indicateur relatif à la proportion d'étudiant·e·s choisissant de continuer des études de Lettres ou de s'orienter vers une autre faculté pourrait s'avérer utile. De tels indicateurs étant à ce jour inexistant, la documentation de cette réalité a été ajoutée comme objectif au plan de développement. À terme, les propositions subséquentes des expert·e·s pourront être ainsi envisagées en fonction des observations faites à partir desdits indicateurs (renforcement des liens avec les enseignant·e·s d'autres facultés, périodes d'observation dans d'autres facultés, développement d'enseignements d'écriture académique adaptés aux divers champs disciplinaires, etc.)

Concernant le Diplôme, le Décanat rejoint les expert·e·s et la Commission sur la plupart des points, désormais ajoutés au plan de développement. On relèvera en particulier :

- L'accompagnement des étudiant·e·s en dehors des cours et le soutien à l'apprentissage en autonomie, tout comme le renforcement de l'enseignement hybride. L'engagement d'un·e assistant·e-étudiant·e dédié à ce suivi, sur un mode parent des activités de tutorat généralisées en Faculté des lettres ainsi que les récents investissements dans le Centre multimédia soutiennent ces objectifs.
- La valorisation du Diplôme auprès d'autres institutions.
- Une minorisation de certains contenus conventionnels de la discipline (phonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) au profit de contenus relevant d'une linguistique plus contextualisée.
- Une meilleure coordination de la recherche des collaborateurs autour d'axes fédérateurs (étude du français oral et des modes de sa didactisation, par exemple)

Les expert·e·s ont également demandé à la Faculté et à l'EFLE de permettre aux étudiant·e·s de l'EFLE de pouvoir poursuivre un cursus BA avec option FLE, notamment afin de disposer d'une formation professionnelle complète leur permettant de devenir enseignant·e·s de FLE, par exemple dans leur pays d'origine. Le principal obstacle à la continuité du Diplôme avec un cursus de BA réside dans le fait que deux grades distincts ne sont pas délivrés s'ils comprennent une part importante de crédits en commun, car cela signifierait que des crédits sont comptabilisés deux fois. Le Décanat rappelle par ailleurs qu'il appartient aux HEP d'assumer la formation professionnelle des enseignant·e·s. Cette proposition n'a donc pas été retenue.

6. Plan de développement

	Objectifs	Action	Programme concerné	Echéances	Responsables	Indicateurs	Priorités
1	Fédérer les intérêts des différents enseignants-chercheurs autour d'axes de recherche principaux pour servir de socle à l'enseignement et mutualiser la recherche	Déterminer deux à trois axes en collaboration avec le conseil de l'EFLE	Année prép. Diplôme	2020-2021	Conseil de l'EFLE, éventuel groupe de travail, Direction EFLE	Axe(s) de recherche retenu(s) Publications associées Enseignements enrichis	2
		Organiser des journées d'étude portant sur des thématiques liées aux enseignements de langue et aux autres axes de recherche			Enseignants et Direction	Augmentation du nombre de journées d'études et accroissement du nombre de publications y relatives	
2	Améliorer l'enseignement dans ses dimensions d'acculturation académique en s'adaptant aux profils des étudiants	Obtenir (par le biais de questionnaires et/ou par l'intermédiaire d'UNISIS) des statistiques sur la destination des étudiants et adapter, en cas de besoin, les contenus aux Facultés de destination	Année prép.	Identification dès 2018, adaptation progressive des contenus d'ici à 2022	Enseignants, UNISIS, responsables de programme, Direction FLE	Indicateurs constitués et statistiques obtenues, programmes révisés	1
3	Maintenir un haut niveau de réflexion et de conceptualisation des objectifs langagiers des deux programmes et de l'intégration langue-discipline	Renforcer le domaine de la linguistique appliquée et de la sociolinguistique de l'appropriation lors des prochains engagements	Année prép. Diplôme	2018-2020	Commissions de nomination	Profils des postes rédigés et mis au concours	1
		Augmenter la valeur en crédits du Travail approfondi en tant que symbolisant l'intégration langue-discipline					
4	Mieux s'adapter aux différents profils des étudiants et à leurs besoins	Créer 2 à 3 enseignements orientés vers la littératie numérique, le rapport au savoir, le français écrit	Année prép. Diplôme	2022	Direction EFLE	Ressources à demander à la future CPA, enseignements créés	1

5	Augmenter les possibilités de s'exprimer oralement (participation active aux enseignements)	Proposer un enseignement de théâtre en Année préparatoire	Année prép. Diplôme	2020	Direction EFLE	Enseignements théâtre créés Constat d'amélioration lors des réunions pédagogiques	1
		Développer de nouvelles approches pédagogiques					
6	Améliorer l'infrastructure d'enseignement	Installation de salles avec tables sur roulettes	Enseignements de langues de la Faculté	2019	Direction EFLE, ingénieures pédagogiques, UNIBAT	Salles adaptées	1
7	Développer l'apprentissage en autonomie	Mettre à disposition du matériel utilisable en autoapprentissage au Centre multimédia et développer l'enseignement hybride (présentiel et distanciel)	Année prép. Diplôme	2022	Enseignants en collaboration avec Direction EFLE	Augmentation de la fréquentation du Centre multimédia	2
		Création d'un poste d'assistant-étudiant					
8	Améliorer les informations relatives aux objectifs du diplôme, et quantifier leur impact sur les étudiants	Expliciter l'intégration d'enseignements de langue et d'enseignements disciplinaires en organisant une ou deux fois l'an une séance de discussion avec les étudiants dans un cours de langue / en intégrant un ou deux exercices	Diplôme	2018	Enseignants avec le concours de la Direction	Séances créées et poste d'AD créé	2
		Créer un poste d'assistant diplômé spécifique pour l'appui aux enseignements de langue (préparant une thèse dans ce domaine)					
		Développer un suivi de satisfaction pour les étudiants du Diplôme		2018-2019	Enseignants et CSE	Questionnaires développés	1

9	Améliorer le recrutement des étudiants	Renforcer le contact avec les anciens étudiants (alumni) en créant une newsletter	Année prép. Diplôme	2020	PAT	Lettre d'information créée	2
		Augmenter le PAT de l'EFLE et réviser son cahier des charges			Direction EFLE, Décanat	PAT réévalué	
10	Négocier la reconnaissance du Diplôme de FLE (en Suisse alémanique et tessinoise) auprès des HEP et HES (en Suisse)	Rencontrer des responsables de formation pour les enseignants des gymnases et les formateurs des classes d'accueil pour les migrants, présenter la formation, etc.	Diplôme	2021	Direction EFLE, Décanat	Reconnaitances officielles obtenues et mention sur le site des diverses institutions	2
		Créer un poste de conseiller aux études (cf. objectif 9)					
11	Améliorer la coordination et la collaboration entre enseignants	Mettre en place des réunions pédagogiques visant à créer des enseignements conjoints	Année prép. Diplôme	2025	Enseignants	Réunions pédagogiques mises en place Enseignements conjoints créés	2
12	Adapter les objectifs de formation aux orientations disciplinaires des étudiants	Créer un groupe de travail pour réfléchir à la mise en place de stages d'une semaine d'observation dans différentes filières (journal d'observation, etc.)	Année prép.	2021-2022	Enseignants	Réflexion menée et mise en application des conclusions du groupe de travail	2
13	Permettre aux étudiants de découvrir ce qu'est une classe de langue	Organiser des stages d'observation ethnographique (constitution d'un portfolio) pour les étudiants de 2ème année Diplôme dans les enseignements Satellites, plans libres et Année préparatoire	Diplôme 2ème année	2022-2023	Enseignants de didactique	Stages organisés et intégrés dans le Plan d'études	3